

33^e

Marche Populaire Internationale

Accordéon Club

ROUFFACH
FRANCE - Haut-Rhin

**Samedi 26 & Dimanche 27
Octobre 2024**

Parcours de 5, 11 et 20 km

Membre de la FFSP N° F0619
Visa FFSP N° : 2024 68 169 E



Internet : www.ffsp.fr • E-mail : contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france

Partenaires de la FFSP



Agrément Ministériel National du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001

Informations aux participants

- Départ et arrivée** Salle polyvalente - Rue du Stade
68250 ROUFFACH - Haut-Rhin / France
GPS : lat.: 47,953934 / long.: 7,296327
- Horaires** Départ de 7 H à 14 H pour le 5 km et le 11 km.
Départ de 7 H à 13 H pour le 20 km.
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours** 5 km, 11 km et 20 km sans difficultés particulières. Ouvert à tous;
les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6€ (enfants jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Inscriptions** Accordéon Club
23F rue du Stade - 68250 ROUFFACH
Téléphone: 07 50 01 07 41
E - mail : marche.populaire.rouffach@free.fr
- Récompenses** **Aux groupes les plus nombreux**
- Assurance** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement** Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.
Deux espaces de restauration sur le parcours, dans une ambiance chaleureuse et en musique.
- Avis importants** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme** Premiers secours : Assurés par l'association

Urgence: 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal